

« Le Seigneur a donné une loi, et elle ne passera pas. » (Psaumes 148, 6b)

CYCLE

LES LOIS ONTOLOGIQUES

Séances via Zoom 2021-2022

par Stéphanie-Rose Raoul

Les lois ontologiques sont universelles et président aux structures qui fondent toute la Création, que l'Homme récapitule. Les tables ont été brisées du temps de Moïse, et les lois recouvertes d'un voile amenuisant en apparence et ce, pour un temps, les effets de la puissance divine révélée par ces lois, que les hébreux n'étaient pas encore à même de supporter. Ne les connaissant pas, nous transgressons ces lois, ce qui nous fait courir aujourd'hui les plus graves périls. Les retrouvant, nous pouvons commencer de les vivre en les intégrant, et exercer notre véritable liberté. Les lois ontologiques sont absolues et libérantes : elles nous ouvrent la voie de verticalisation de l'être.

INSCRIPTION : auprès de Stéphanie-Rose, par mail : tanbanti@yahoo.fr

Séances les lundis : 11 (1) et 25 (2) octobre, 8(3) et 22(4) novembre, 6 (5) et 20 (6) décembre, 10 (7) et 24 (et 8ème séance) janvier 2022 .

Horaires : 17 h (connexion à partir de 16 h 50) – 19 h

Coût du cycle (8 séances de 2 heures chacune) * : 300 euros/ personne : l'enregistrement audio de la séance est envoyé gracieusement à l'issue de chaque session + les documents utilisés lors de la session. (Réception d'un mail avec lien d'accès à la salle virtuelle la veille du RV)

N.B. : Le cycle est conçu comme un tout et il ne peut être parcellaire. Si une des dates vous trouve indisponible, vous bénéficierez a minima de l'enregistrement audio de la séance manquée + séance personnelle (entre 30 et 45 minutes) et gracieuse avec Stéphanie-Rose, à votre convenance.

Règlement du cycle (en une ou deux fois) , par virement sur le compte :

FR76 1290 6000 2965 8260 1900 116

* Je vous remercie de tenir compte de cela : l'inscription ne sera vraiment validée qu'à partir du règlement (ou partie de règlement) effectué.

En quête ardente de sens, Stéphanie-Rose Raoul s'est d'abord tournée vers la littérature qu'elle a enseignée. Lors de ses études de Lettres, son cœur avait soif d'une parole plus empreinte de l'Esprit et elle s'est alors ouverte à celle spécifiquement délivrée par Annick de Souzenelle, qui l'a reconnue comme une de ses héritières .

A l'Institut d'Anthropologie Spirituelle du Prieuré Saint Augustin, elle a tissé un cheminement en profondeur avec la voie de l'apprentissage de l'Hébreu.

Elle enseigne aujourd'hui cette langue fondatrice de notre être, en Bretagne et ailleurs.

Son parcours de vie est également irrigué par l'art en général et particulièrement le chant, la poésie ainsi que par la pratique de disciplines corporelles, comme le yoga et le tir à l'arc.